

# CAMPING MUNICIPAL DE BLESLE

Tarifs 2018 (Hors taxe de séjour)

<b>Prix à l'unité par nuitée*</b>	
<b>Adulte</b>	
Sur terrain délimité ou en groupe de moins de 6 personnes	
- Pour une seule nuitée	2,50 €
- Pour plusieurs nuitées**	1,70 €
- Adultes en groupe (à partir de 6) en terrain non délimité	1,40 €
- Pour une seule journée	1,00 €
<b>Enfants</b>	
- de 5 à 13 ans	1,00 €
- de moins de 5 ans	Gratuit
<b>Véhicule</b>	
- Voiture, Camping-car	1,70 €
- Moto	1,20 €
<b>Emplacement</b>	
- Délimité	1,60 €
- Non délimité (tente sur terrain diffus)	0,90 €
Branchement	2,50 €
Vidange camping-car sans nuitée	1,70 €
Chien	1,00 €

\*Tout séjour ne comprenant pas une nuit passée au camping est comptabilisé comme une journée

\*\*Pour 30 nuitées payées, 2 nuitées gratuites. Remise non déductible des 30 nuitées payées.

<b>Location de Mobil-homes</b>		
Ce montant inclus toutes les autres charges (Arrivée après 15 h/Départ avant 10 h)		
	A la semaine	A la journée
<b>Avril/Mai/Juin/Septembre</b>		
4 places	200 €	36 €
4/6 places	220 €	40 €
6/7 places	230 €	42 €
<b>Juillet/Août</b>		
4 places	260 €	
4/6 places	280 €	
6/7 places	290 €	
<b>Location de Chalets</b>		
Ce montant inclus toutes les autres charges (Arrivée après 15 h/Départ avant 10 h)		
	A la semaine	A la journée
<b>Avril/Mai/Juin/Septembre</b>		
4/6 places	250 €	45 €
6/8 places	288 €	53 €
<b>Juillet/Août</b>		
4/6 places	325 €	
6/8 places	363 €	
<b>Autres prestations</b>		
Machine à laver le linge*		1,70 €
Sèche linge		1,70 €

\* Les vacanciers résidant 1 semaine complète (7 jours) ont droit à 1 machine à laver gratuite

<b>Garage mort hors saison*</b>	
Par mois (tout mois commencé est dû en totalité)	10 €

\*Le garage mort s'effectue sur terrain diffus, les emplacements sont déterminés par le gardien

\*En juillet/août les garages morts ne sont pas autorisés

<b>Emplacement de Mobil-home à l'année</b>	660 €* * Paiement en 3 fois
--	--------------------------------